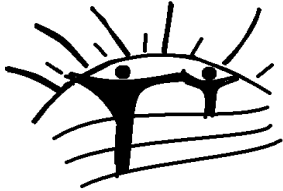


AMAP "Les 3 Sol." contrat volaille

L'Association "Les 3 Sol." a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.



Contrat d'engagement du groupe "VOLAILLES" pour la période du 29/08/2025 au 19/06/2026

Contractants :

Producteur (AB):

Julien CESBRON
La Ferme du Domaine"
49750 CHANZEAUX

Tél. : 02 41 44 54 19 ou 06 04 14 67 22

Adresse e.mail : lafermedudomaine.chanzeaux@orange.fr

annick.cesbron@orange.fr

Consom'acteur :

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse e.mail :

Termes du contrat :

Il est proposé une fois par mois des volailles fermières :

- **poulets** (10,75 euros/kg), **pintades** (13 euros/kg),
- **vu la durée du contrat, il peut avoir une petite augmentation** : nous vous en informerons

Conditionnement : en sachet de congélation, avec abats à part. Volailles livrées prêtes à cuire.

Livraison des volailles : **une fois par mois, le vendredi de 15h à 19h à la Ferme du domaine chez Julien**

Engagement :

Il vous est demandé un engagement minimum d'une volaille au choix par mois, pour un montant minimum de 14.00 euros par volaille et par mois (ce qui correspond à un petit poulet d'environ 1,300 kg)

Soit pour le présent contrat : un total de 140 euros payables à la signature du contrat.

Mais vous avez la possibilité d'augmenter le poids de votre volaille ou d'en prendre plusieurs par mois, ceci en complétant le tableau ci-après.

Vous avez la possibilité d'effectuer un seul versement ou plusieurs chèques (**à l'ordre de la ferme du domaine EARL**), qui seront encaissés chaque début de mois par le producteur.

- *Si vous n'émettez aucun souhait particulier, il vous sera livré mensuellement une volaille pour un poids correspondant à 12 euros, et fonction des disponibilités de l'élevage de Mr CESBRON.*

Julien CESBRON vous livreront les volailles commandées au plus près du poids souhaité, mais il est bien évident qu'il peut y avoir des variations à + ou - 100 g près d'un lot à l'autre. Une facture de régularisation vous sera donc remise en fin de période (juillet).

Adhésion à l'AMAP :

Obligatoire, elle est d'au moins 5 €, et concerne l'ensemble des activités (légumes, viande, produits laitiers, huiles, pains, pommes, farine,...).

Résiliation :

Toutes résiliations restent possibles sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts de l'AMAP ; elles seront étudiées par les membres du Conseil collégial de l'Association.

Nom et prénom de famille:

Bon de commande :

VOLAILLES		29 aout	19 sept	17 oct	14 nov	5 dec	noel	9 jav	6 fev	06/03/ 25	03/04/ 25	24 avri	22/05/2 5	19/06/25
POULET De 1.3 à 2.4 Kg 10,75 euros /kg	Nombre						Volailles festives voir avec julien							
	Poids choisi													
	Total mensuel													
PINTADE De 1.2 à 2 Kg 13 euros /kg	Nombre													
	Poids choisi													
	Total mensuel													
TOTAL MENSUEL														
TOTAL	Nombres des chèques . et total des chèques€													

FAIT à

Signature du producteur :

Signature du consom'acteur :

>> Le présent contrat, en double exemplaire , doit être remis le jour de la signature,:

Mélusine CREIGNOU

4 rue du Bon Repos 49750 Saint Lambert du Lattay

Tél 0695016901/mail : fees_melusine@yahoo.fr